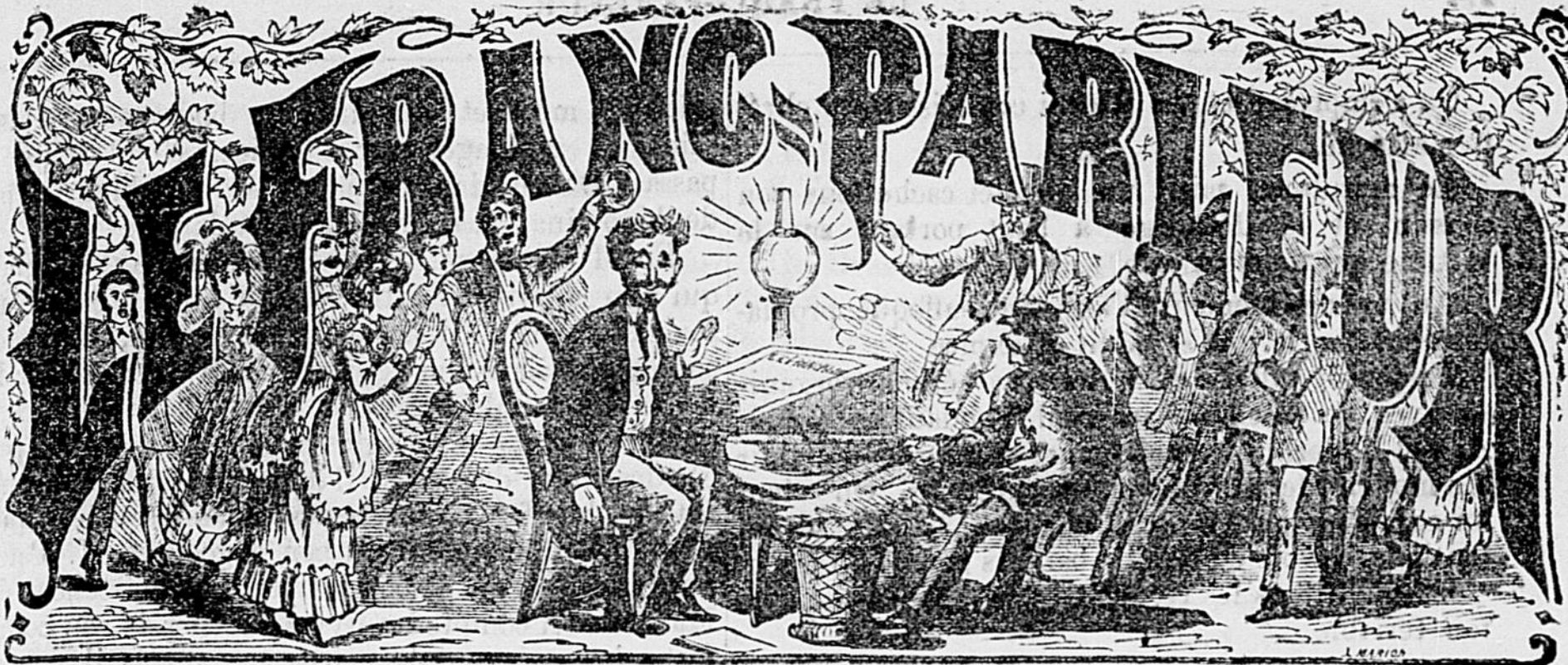


J. L. Talley  
Monteb



Vol. II, No. 25.

MONTREAL, JEUDI. 7 MARS 1872.

ABONNEMENT, ... 32.00  
PAR NUMERO, ... 5 Cents

FEUILLETON DU FRANC-PARLEUR.

LE

# CHASSEUR DE PANTHERES

PAR ERNEST CAPENDU.

XVII

LES MASSACRES A DAMAS

(Suite)

\* Un prêtre français, surpris sur l'autel, donnant l'absolution aux victimes agenouillés devant lui, ouvre sa soutane devant les bourreaux qui souillent la maison de Dieu.

“Frappez là le prêtre de Jésus-Christ! dit-il d'une voix ferme

Puisse tournant vers les chrétiens qui poussaient des clameurs déchirantes :

“Votre pasteur va mourir pour la foi, ajoutez-il faites comme lui et regardez le ciel!”

Et tous disparaissent sous un flot d'assasins: prêtre et fidèles tombent massacrés!

Quelle scène que celle du massacre des franciscains! Il était trois heures: les consuls venaient de faire prévenir les franciscains de quitter leur maison et de venir immédiatement chez Abd-el-Kader.

“Que craindrions-nous? répondent les Pères de la terre sainte. Nous n'avons jamais fait que du bien aux musulmans; pourquoi nous feraient-ils du mal? Nous avons leurs enfants dans nos classes qui nous regardent comme leurs pères. Si la maison d'Abd-el-Kader est française, la nôtre l'est aussi. Nous sommes paroisse française, et qui nous touche, touche à la France.”

A quatre heures, les musulmans se ruent sur la maison et abattent à coups de hache après y avoir inutilement mis le feu, la porte recouverte de lames de fer. Les furieux égorgent s'élançant dans le couvent.

Les religieux et plus de cent chrétiens qu'ils ont recueillis se précipitent dans la chapelle entourent l'autel. Les assassins les poursuivent, et ceux qui les conduisent dans les détours des bâtiments, ce sont les enfants turcs, les élèves musulmans des bons pères!

Un Turc monte dans le clocher. Il a été convenu que l'on tuerait un franciscain à chaque coup de cloche. Le premier coup résonne: un poignard se lève...

“Première messe pour la France et Napoléon,” dit un assassin.

Et le franciscain est égorgé.

Un second coup de cloche retentit,

“Seconde messe pour le consul de France!” dit un autre.

Un second moine tombe, le crâne fendu.

Au troisième coup de cloche, un troisième franciscain est enlevé et jeté à genoux, une hache est levée sur lui.

“Troisième messe pour M Lanusse, chancelier du consulat de France!” crie-t-on.

Au quatrième coup:

“Quatrième messe pour ceux qui ont continué de venir dans ce lieu maudit!”

Et la tête du père supérieur va rouler sur les dalles.

Alors ce fut le tour des autres franciscains et des chrétiens réfugiés dans l'église.

Tous périrent au son de la cloche.

Deux seuls hommes échappèrent au massacre: le cuisinier et le professeur d'arabe de l'école des franciscains, Mikail-Moussabeki, celui-là même qui a raconté cette scène d'horreur.

\* Un musulman gravement malade, supplie, comme dernière joie, qu'on lui amène enchaîné un giabour.

On s'empresse, et ses fils lui conduisent un chrétien attaché.

Le musulman saisit un pistolet caché sous son coussin, et le décharge à bout portant sur la victime qui tombe morte.

Au même moment, l'assassin, suffoqué probablement par la joie se raidit et expire.

Partout le pillage et le meurtre étaient organisés avec un ensemble infernal. Pendant ce temps, Abd-el-Kader, l'intrépide émir, s'efforçait d'établir des moyens de salut pour les chrétiens. On vient lui annoncer qu'Akmed-Pacha, connaissant ses intentions, envoie cinq mille bandits pour l'attaquer.

"Nous allons les recevoir?" s'écrie l'émir d'un ton terrible.

Puis se tournant vers Siddi-Kadour, son fidèle lieutenant :

"Tu vas prendre mes Algériens à cheval, continua-t-il, les placer par détachements dans différents quartiers de la ville, établir dans la citadelle même quelques centaines d'Africains déguisés en Druses. Si ma maison est attaquée, mes Algériens mettront le feu à la ville musulmane; ceux de la citadelle tueront Akmed-Pacha et encloueront les canons."

M. Spartalis, le consul grec, arrive en ce moment.

"Damas est perdue! lui dit l'émir. Nous mourons, mais nous ne devons pas mourir comme des femmes. Il faut nous battre; il faut, vous tous chrétiens, vous armer et vous défendre!"

Des fusils et des armes sont distribués à cinquante hommes.

"Mes armes! dit l'émir à l'un de ses fils,

Et pendant ce temps les massacres continuaient plus furieux que jamais. Des femmes sont attachées nues à la queue des chevaux, et trainées par les rues jusqu'à ce que leur corps tombent par lambeaux.

A l'hôpital chrétien, fondé et servi par les sœurs de Saint-Vincent de Paul, il y avait trois cents malades qui furent égorgés jusqu'au dernier par les Turcs.

Un prêtre est saisi par les monstres. On lui fait une tonsure avec un sabre. On lui dessine sur la poitrine, et sur le dos avec, un kandjar, ses habits sacerdotaux. Le sang coule à flots du corps labouré du martyr, et on le laisse expirer dans la torture, lui refusant l'eau qu'il implore pour étancher sa soif.

Des pères, des maris, des frères, des fils voyaient là... sous leurs yeux... dans leur impuissance leurs filles, leurs femmes, leurs sœurs, leurs mères servir de jouets à des monstres sans nom; ils voyaient les canons de fusils diriger sur ces poitrines si chères... ils entendaient s'abattre le chien du pistolet dont la balle broyait une tête qu'ils avaient couverte de baisers... ils entendaient le choc de l'acier brisant les os et pénétrant dans les chairs... ils voyaient couler ce sang qui était le leur, et ils ne pouvaient rien!

Garrotés, blessés, mutilés, torturés, ils implo-

raient la mort, et leurs infâmes bourreaux se plaisaient à prolonger leur supplice. Non! ce qui se passa à Damas dans ces journées horribles n'a pas de dénomination dans dans notre langue!

Et M. Paterson, l'excellent négociant anglais, qui s'en allait de l'autre côté du Liban, calme, insouciant, sans péril suspendu sur sa tête, M. Paterson devait dans son égoïsme, continuer à nier les massacres des Maronites, et certes, à cette heure, il doit crier l'un des premiers pour la révision du procès des chefs druses, et il doit demander à l'humanité le bienfait de la vie des assassins. C'est qu'avant d'être homme il est bon négociant, M. Paterson; c'est qu'avant de compter les existences des Maronites il compte les livres sterling de son coffre-fort; c'est qu'avant de penser aux autres il pense à lui, le digne gentleman, et il se dit que pour la prospérité de son commerce, et pour la facilité de ses relations avec ses comptoirs des Indes, il faut que les Druses soient toujours Druses et que les Maronites soient sacrifiés. Il a toujours raisonné ainsi M. Paterson; aussi, il est riche, il fait de bonnes affaires, et il se prétend le meilleur homme du monde.

Les massacres continuaient toujours. Les rues étaient jonchées de cadavres et souillées de sang. Plus de vingt mille chrétiens et plus de cinq mille juifs s'étaient réfugiés dans un même quartier, essayant de se défendre, de se barricader, de retarder l'instant de la mort.

Les Druses et les Turcs attaquaient de tous côtés à la fois. A la tête des Druses marchaient Malkoun-Khatoun, le cheik, le yatagan sanglant à la main, excitant sa troupe d'assassins, les lançant sur les traces des malheureux Maronites, comme le chasseur lance le chien sur le gibier.

Les Druses entouraient ce quartier de la ville, dernier refuge des Maronites, mais ils ne pouvaient y pénétrer que pas à pas, non pas que la défense fut opiniâtre, mais il y avait tant de victimes à immoler! Les soldats turcs accouraient de tous côtés. Les Druses tuaient, les Turcs brûlaient, tous pillaient, volaient avec des hurlements féroces. Osman-ben-Assah, l'agah, n'était pas parmi les siens. Qu'était-il devenu? Personne ne l'avait vu depuis la veille.

Le sang ruisselait à flots. Une bande de Druses s'était engagée dans une rue sinueuse et étroite, comme le sont les rues des villes orientales. Des cris déchirants partaient d'une vaste maison d'apparence européenne. Sur la porte de cette maison était écrite en grosses lettres et en français "Pensionnat de jeunes filles." C'était effectivement une institution dirigée par une Française et qui, réputée à Damas et dans les environs, servait d'asile à plus de deux cents jeunes filles de tout âge, appartenant aux plus riches familles des négociants européens du pays.

Ces pauvres enfants en proie à la plus folle terreur attendaient la mort avec des angoisses effrayantes. Deux prêtres catholiques étaient parmi les jeunes filles et les exhortaient. Quelques religieuses,

quelques-unes de ces pieuses sœurs de la miséricorde et de la charité que l'on est certain de trouver partout où il y a souffrance à consoler, blessures à panser, malades à soigner, joignaient leurs exhortations à celles des ministres de Dieu. Mais les pensionnaires épouvantées, se tordaient les bras, s'arrachaient les cheveux en poussant des cris d'horreur. Quelques-unes, frappées de folie subitement, erraient dans les cours, riant de ce rire strident, épouvantable dont les accès paraissent être la plus cruelle des tortures.

Tout à coup les portes, attaquées du dehors, s'effondrèrent et les démons sanguinaires se répandirent dans le pensionnat comme un torrent de lave dévastatrice. Alors les terreurs ne connurent plus de bornes, et les scènes les plus dramatiquement horribles commencèrent. On vit des jeunes filles décapitées d'un seul coup! On vit des enfants suspendus en l'air, le corps traversé par une lance. On vit des femmes précipitées du haut des terrasses. Les Druses s'enivraient de sang et semblaient redoubler de férocité.

Une religieuse, un prêtre et quinze jeunes filles, dont l'aînée avait à peine seize ans, s'étaient réfugiés dans la chapelle, et tandis que la sainte sœur, agenouillée devant l'autel, implorait le Très-Haut, le prêtre, saisissant le crucifix d'argent placé au dessus du tabernacle, l'étendait au-dessus des enfants frappés d'horreur.

La vue du Christ, de ce Dieu de paix et de miséricorde, redoubla l'ardeur frénétique des assassins, ils s'élançèrent en masse pour se ruer sur la sœur et sur les jeunes filles. L'un d'eux leva son yatagan sur le signe sacré que brandissait le prêtre qui avait entonné le *De Profundis*...

Un coup de fusil retentit, et le monstre profane roula la poitrine traversée par une balle. Au même instant les Druses reculèrent. Trois autres d'entre eux venaient de tomber.... La lame d'un yatagan, ruisselant de sang, décrivit un moulinet énergique, et, se multipliant par sa rapidité, éleva subitement une muraille d'acier entre les bourreaux et les victimes.

Un homme était debout auprès de l'autel, le front menaçant tourné vers les Druses. Cet homme, dont les vêtements étaient déchirés et rougis, dont les yeux étaient hagards, dont l'expression de la physionomie était effrayante, venait d'apparaître brusquement, comme le dieu des batailles. Une petite porte, demeurée ouverte au fond de la chapelle, expliquait ce que son apparition avait tout d'abord d'inexplicable.

D'un seul bond cet homme s'était élancé entre les Druses et les jeunes filles menacées; d'un coup de feu il avait renversé le sacrilège assassin, et à l'aide de son yatagan terrible, il avait fait reculer les plus féroces assaillants.

Profitant de la stupéfaction que sa présence causait aux Druses, il se rua sur eux et en abattit deux encore. Les monstres, exaspérés, poussèrent des rugissements de rage et attaquèrent tous ensemble

leur terrible adversaire. En un clin d'œil, celui-ci fut entouré, menacé, et la mort fut sur sa tête.

"Tiens ferme, Abou'l-Abbas!" cria une voix sonore.

Un Druse tomba, et Henri de Villeneuve fut à côté du chasseur de panthères. Derrière eux était la religieuse toujours agenouillée, les jeunes filles plus affolées que jamais, pantelantes, éplorées, et le prêtre, debout, le crucifix levé vers le ciel.

Il y avait là, dans cette petite église, quinze Druses debout, armés et menaçants, et deux hommes seuls entre eux et leurs victimes... Alors commença entre ces deux hommes et les Druses l'une de ces luttes terribles, acharnées, délirantes, dans lesquelles la créature de Dieu déploie tout ce que la nature lui a donné de force, d'adresse de vigueur, de don de destruction. Ce fut une lutte à rendre vraisemblables les poétiques récits de l'*Arioste* et du *Tasse*, un de ces combats de géants que l'imagination seule peut rêver.

Chaque coup portait la mort, et Abou'l-Abbas et Henri, frappaient sans relâche. Le chasseur de panthères avait saisi par le canon son long fusil à crosse pesante et toute constellée d'argent et d'or, et à l'aide de cette massue redoutable, il écrasait ses ennemis.

Henri, le poignard dans la main gauche, le yatagan dans la main droite, paraît et frappait, rugissait comme un jeune lion attaqué par des tigres...

Tout-à-coup un troisième personnage jaillit par la petite porte demeurée ouverte; M. Lerno, une hache au poing, poussa un cri de joie en voyant ses compagnons debout, et s'élança auprès d'eux... Les Druses fuyaient.

"Sauvons ces enfants, dit M. Lerno. Akd-el-Kader vient au secours des Maronites!"

Mais il n'eut pas le temps d'achever. L'Eglise un moment abandonnée par les Druses, était assaillie de nouveau et une troupe effrénée, la rage au cœur, l'insulte aux lèvres, inondait la maison du Seigneur.

Les deux Français et Abou'l-Abbas bondirent sur une même ligne, les yeux pleins d'éclairs, les armes menaçantes. Une fusillade terrible les accueillit.... Pas un des trois ne fut atteint, mais les pauvres jeunes filles, demeurées autour de l'autel firent entendre des cris déchirants.

La religieuse s'affaissa la poitrine déchirée, et elle expira en prononçant le nom du Sauveur. Le prêtre demeurait immobile, son crucifix toujours levé, mais le sang inondait ses bras: deux balles lui avaient lacéré les épaules.

Malkoun-Khatoun était à la tête des Druses. En apercevant le cheik, Henri poussa un cri rauque et se rua pour l'atteindre. Abou'l-Abbas se précipita pour protéger Henri, M. Lerno s'élança à son tour au secours des deux hommes.

(A continuer.)

### Petite Revue Municipale.

Enfin au grand contentement de tous, et à la satisfaction plus intéressée d'un certain nombre, dont la constitution brisée réclame en ce moment un repos impérieux, les élections municipales sont terminées.

L'activité fébrile que déployaient la semaine dernière les candidats et leurs partisans, est subitement tombée pour faire place à un calme plat d'une monotonie désespérante. Les vainqueurs en sont à déguster les dernières sensations d'un triomphe chèrement payé; les vaincus n'ont pas trop le temps de panser, de compter les blessures, les accrocs faits à leur réputation et à leur bourse.

Chacun, dans l'intimité du foyer domestique raconte à qui veut l'entendre les prouesses qu'il a accomplies pour le succès de sa cause, et quelque ait été le résultat de la lutte, tout le monde est content de soi et satisfait de son travail.

La nouvelle génération toujours avide d'émotions, est là toute oreille pour écouter ces faits d'armes, qu'elle s'empresse de recueillir, afin dans une dizaine d'années y chercher son expérience et son bagage politique.

Encore quelques jours, et les derniers échos de ces luttes électorales ne se feront plus entendre; ils appartiendront au passé de nos souvenirs.

L'animosité qu'engendre en ces temps la dissidence des opinions disparaîtra à son tour, et les ennemis d'hier seront les amis du lendemain.

Aussi ce n'est pas dans le but de rouvrir des plaies, de blesser des sentiments froissés, que nous allons nous permettre quelques réflexions sur nos dernières contestations électorales.

Les vaincus ont droit à tous nos égards du moment qu'ils ont bien combattu; de même que les vainqueurs sont dignes de notre mépris, chaque fois qu'ils s'enorgueillissent d'une victoire acquise au détriment de la conscience et de la justice.

\* \*

A tout "seigneur, tout honneur."

Devant la figure majestueuse d'un roi ou "roy" comme l'écrivaient les anciens historiens de la mère patrie, nous nous inclinons en silence.

Pour la première fois, dans ce pays, nous avons été agréablement flatté dans nos sentiments "légitimistes."

Un roi conseiller, ou si on l'aime mieux un conseiller roi, n'était-ce pas la réalisation du rêve ambitieux qu'avaient fait les promoteurs de la Confédération?

Un "vice-roy" à Montréal, n'était-ce pas un "vice-roy" dans la Puissance du Canada?

Triste effet du contact de la république voisine, les idées de la doctrine Munro se sont infiltrées dans nos mœurs, et nous en avons eu la triste expérience dans le vote des électeurs du Quartier Est.

Sur 142 votants inscrits au livre d'entrée de la corporation, un seul est légitime, légitimé et légitimiste.

Honneur donc, malgré son isolement, à ce noble voteur qui, avec un courage digne de sa cause a voté comme un seul homme.

Cet échec désastreux, aura, nous le craignons fort, un douloureux retentissement dans les familles royales en Europe.

La révolution applaudira à cette défaite, tandis que le deuil sera au cœur même de la légitimité.

Toutefois, pour amoindrir les regrets amers de cette peine, la Providence semble avoir ménagé des adoucissements à cette douleur royale.

Les prétentions du roi Montréalais au siège couronné de notre municipalité, n'étaient pas toutes appuyées sur des titres irrévocables.

Un roi qui ne jouit pas du privilège accordé au plus infirme de ses sujets celui du vote; un roi qui en appelle aux tribunaux pour redresser les torts qu'il a contribué à s'infliger lui-même, ce roi disons le, ne saurait inspirer un enthousiasme de longue haleine.

Les électeurs du Quartier Est n'ont guère respecté la couronne et le drapeau de leur roi; ce qui pourrait bien leur attirer une verte semonce de messieurs les journalistes anglais qui n'entendent pas le badinage sur ce sujet.

Déjà ils ont reçu le châtement dû à leur ingratitude.

Ils ont élu, bien involontairement sans doute, uno de ces bonnes pâtes d'homme, type des anciens bourgeois Parisiens. Rien ne saurait donner une idée de la souplesse de nerfs et de caractère du nouveau conseiller.

Peu délicat sur les moyens, toujours prêt à plier, pourvu que la question intéressé n'en souffre pas, décidé à s'incliner devant tous les régimes, marchandant peu son patriotisme, anglomane renforcé, esprit doublé de factures et d'envois, cerveau étiqueté comme un paquet, telles sont les qualités que l'on distingue à vue de nez chez le nouvel élu du Quartier Est. Pourtant il y a chez lui une spécialité qui devra nous le rendre précieux; c'est celle des "thés".

La consommation énorme qu'il doit en faire dans ses prochains morceaux d'éloquence, aura un effet prononcé sur nos marchés; et la classe pauvre en bénéficiera énormément.

Pour cette seule raison, en vue d'un bien à venir, nous lui pardonnons sa réélection.

\* \*

La lutte dans le Quartier St. Laurent, a eu un résultat bien différent de celui auquel nous nous attendions. Nous aurions aimé voir siéger au Conseil-de-Ville, M. James Howley, et nous croyons que cette satisfaction aurait été grandement partagée, par les promoteurs de l'entreprise du Chemin de Colonisation du Nord.

Cet échec pourrait bien faire éprouver un mouvement de recul à cette œuvre nationale.

Il est à espérer cependant que M. Kennedy y réfléchira à deux fois, avant de donner un vote contraire à la passation du règlement accordant le million.

Les partisans de M. Howley sont actuellement à rechercher les causes de leur défaite; quand la certitude d'un succès anticipé les faisait sourire par avance.

A nos yeux elles sont apparantes et faciles à découvrir.

L'organisation, qui à l'extérieur, était parfaite, ne possédait pas la même qualité à l'intérieur; et si dans le relevé officiel des votes on constate les noms de plusieurs personnes décedées et absentes en faveur de Mr. Kenedy; une lacune regrettable dans l'organisation intérieure en est seule cause.

Ajoutez à cela quelques défections, quelques trahisons, une corruption effrénée, la calommie, la plus éhontée mise au service du fanatisme protestant et orangiste, et vous aurez de suite l'explication de cette défaite inattendue.

Quoiqu'il en soit, l'élection du Quartier St. Laurent aura

démontré jusqu'à l'évidence, l'importance et la nécessité de l'union des catholiques en cette ville.

\* \*

Dans le quartier St. Louis, les choses se sont passées comme on s'y attendait.

Tout pour un, rien pour l'autre, nouvelle manière peu équitable, il est vrai, de faire un partage. M. Brunet est bien et dûment élu, et son adversaire n'a guère l'intention de contester sa majorité.

Pauvre M. Homier ! Il méritait pourtant un meilleur sort. Sa fable de la vache aux cinq veaux doit lui revenir présentement à la mémoire. Comme toujours il a joué le rôle du "cinquième," il s'est contenté de regarder faire les autres. Sa libéralité, sa munificence le rendront cher à ses partisans, et si les "oreilles" lui tintent, qu'il veuille croire qu'on parle à la vérité de lui, mais comme autrefois, en bonne part.

\* \*

M. Contant n'a pas lieu d'être satisfait de son élection.

Nous nous attendions à beaucoup mieux de sa part.

Ancien joûteur, vieilli dans les luttes municipales, il nous a fait peine de voir ainsi sa sagacité mise en défaut. Sa défaite laissera un souvenir pénible chez ses amis qui désiraient son succès.

Ce n'est pas que les avantages de la contestation lui aient fait défaut.

Un peu plus d'activité, moins d'assemblées publiques, quelques piastres dépensées avec tact et à propos, lui auraient à coup sûr rendu l'issue de la lutte tout-à fait favorable.

En guerre électorale, il est de mauvaise tactique de s'endormir, lorsque son ennemi est tout feu et rempli d'activité.

Son adversaire l'a fait monter au "grenier," tandis que lui, aurait dû le faire descendre à la cave. C'est ainsi que les rôles ont été intervertis, et que ceux qui devaient se retirer "contents," se sont trouvés en fin de compte, moins "contents."

\* \*

C'est au Quartier Ste. Marie que la fable de l'ours du bon Lafontaine, trouve son application. "Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué," paroles d'une simplicité et d'un grand sens pratique.

M. Crevier se proclamait élu le dernier jour de la votation. Tambours, clairons, trompettes, fifres et hautbois tout l'annonçait au loin et bien haut.

Rarement il avait été donné de voir une démonstration aussi bruyante, aussi éclatante. Des insignes, des drapeaux, des emblèmes allégoriques flottaient dans les airs.

Malheureusement les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Le lendemain, au réveil, la presse de cette ville annonçait le triomphe de M. Munro et la déconfiture de M. Crevier. La joie comme on se l'imagine, passa d'un camp à l'autre, et ceux que l'on avait vu gagnant leur logis la tristesse sur la figure rayonnaient à leur tour.

Le public fut aussi surpris du résultat, que le candidat malheureux lui-même, tant on l'avait habitué à la certitude d'un succès incontestable.

S'il fallait tirer la morale de cette leçon, nous dirions à M. Crevier: Que la persévérance renverse bien des obstacles,

et qu'il est toujours préférable de battre un adversaire que de le ridiculiser par avance. Les scies rondes sont tranchantes et "les têtes de cochons ont leur prix."

### Un paquet de lettres.

Nous nous empressons de publier trois lettres qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt de nos lecteurs. Elles donneront à la fois le mot de bien des petites énigmes dont le public a déjà reçu l'éveil au sujet de ce qui s'imprime chez notre voisin le *Nouveau-Monde*, et la clé du véritable caractère des écrivains dont ce journal a sollicité et sollicite la collaboration.

Le "Franc-Parleur" a son franc-parler et n'en céderait pas les bénéfices pour tous les protectorats du monde; aussi quand il croit utile de communiquer ce qu'il sait, ce qu'il a le droit de savoir, il ne prend pas de circonlocution pour le dire. Si on venait lui reprocher de jouer en cela un rôle d'enfant terrible, il répondrait tout simplement que les enfants terribles rendent souvent de réels services quand les grandes personnes se conduisent comme des enfants.

C'est ainsi qu'il est enchanté de pouvoir compléter les renseignements "communiqués" l'autre jour à la "Minerve" au sujet du pseudonyme A. Fégin, en disant le nom propre et la position particulière de l'antagoniste anonyme de cet écrivain. Le modeste "Un de vos lecteurs du Nouveau-Monde" n'est autre que M. F. Bourgeault, Curé de la Pointe-Claire, et Président des directeurs de ce même "Nouveau-Monde." Le "froid de la direction" complaisamment signalé par la "Minerve" deviendra peut-être dès lors une "pointe claire" pour beaucoup de monde. Notre petite révélation n'est d'ailleurs, comme l'autre, que le secret de la comédie, mais on ne doit pas exploiter certains secrets au détriment de la charité et de la justice.

O Pacolet, Pacolet qui vous révélera les mystères du "Nouveau-Monde" avait dit M. de Montigny dans la polémique que ce journal se livre lui-même contre lui-même. Eh bien, c'est nous qui le ferons s'il le faut, car la situation que M. Bourgeault fait à la feuille qu'il "préside" est trop originale pour n'être pas signalée à qui de droit. C'est tout à fait l'histoire d'Ugolin dévorant ses enfants pour leur conserver un père.

Et maintenant voici quelles sont les trois lettres dont nous sommes en quelque sorte les héritiers par substitution. C'est ce qui doit consoler ceux qui auraient l'idée de larmoyer la-dessus. Ça ne sort pas de la famille.

La 1re est adressée par M. de Malijay à M. le Chanoine Edmond Moreau. A la suite de la réclamation de M. le Chevalier LaRocque que contenait notre dernier numéro. M. de Malijay par un sentiment de franchise et de délicatesse que tout le monde comprendra n'a pas voulu que le nom de M. Moreau, ancien aumônier des Zouaves et chanoine à l'évêché de Montréal, fut impliqué dans la petite leçon donnée à la rédaction subalterne du "Nouveau-Monde" au nom des Zouaves pontificaux du Canada.

La 2me lettre avait été adressée par M. A Fégin au Rédacteur-en-chef du "Nouveau-Monde," à la suite de la première réponse de M. F. Bourgeault sur la question de l'indépendance américaine soulevée par ce dernier. Nous avons été d'autant plus étonnés que le "Nouveau-Monde" ait considéré cette lettre comme "inutile" qu'elle contient un grand exemple fort bon à suivre pour tout écrivain catholique, et la profession de foi catholique par laquelle M. A. Fégin affirmait sa personnalité dans cette lettre devait d'autant plus être accueillie par le "Nouveau-Monde" qu'elle aurait fait contrasté avec les personnalités pleines de pueril dédain et de mesquine acrimonie dont M. Bourgeault, président des directeurs du journal, se croit autorisé à user vis-à-vis de M. A. Fégin. Et ici nous ne disons plus O Pacolet, Pacolet! mais nous citerons en revanche ces mystérieuses paroles, laissant aux intéressés le soin d'en rechercher l'origine... "s'ils compromettent leur position,

élevée pour descendre imprudemment sur le terrain des luttes personnelles...

Enfin la 3<sup>me</sup> lettre est "d'un autre lecteur du Nouveau-Monde" dont nous dirons le nom si c'est nécessaire. Le "Nouveau Monde" l'a également refusée. On la lira. Elle est sensée; elle se rapportait à un article très intéressant publié par le "Nouveau Monde" sur le catholicisme aux Etats-Unis, mais en présence du "lecteur" qui est président des directeurs que voulez-vous que fit l'article d'un autre lecteur qui n'a rien à présider et rien à diriger.

..... qu'il mourut  
Ou bien qu'au "Franc-Parleur" humblement il parût.

Et c'est ainsi que nous le recueillîmes.

Ce préambule est peut-être un peu long, mais il est nécessaire. — (LA REDACTION.)

### Ire LETTRE.

A M. le Chanoine Edmond Moreau à l'Evêché de Montréal.

Monsieur le chanoine et cher ancien aumônier.

Je ne saurais trouver mauvais, vous devez le comprendre, que mes anciens frères d'armes de l'armée pontificale me donnent dans votre beau pays des témoignages de leur affectueuse estime auxquels j'attache un grand prix, tout exagérés qu'ils soient en réalité. Mais, en même temps, je ne saurais souffrir que ces témoignages de leur part puissent être sujets à des interprétations qui sont entièrement en dehors de leur pensée comme de la mienne. C'est donc à la fois pour moi une satisfaction et une conscience de vous adresser [personnellement un mot, avant mon départ pour St.-Hyacinthe, à propos de la correspondance de M. Alfred LaRocque publiée dans le "Franc-Parleur" d'aujourd'hui.

Cette "furia" catholique-canadienne qui a toujours distingué notre blessé de Mentana, et qui le rendait, vous le savez, si populaire au Régiment, ne lui a peut-être pas permis de vous dégager de sa réclamation à mon égard; mais je sais que, partageant la délicatesse d'hospitalité de M. LaRocque, vous avez sollicité pour moi l'insertion au "Nouveau-Monde" de la lettre que je m'étais fait un devoir, de bien naturel esprit de corps, d'écrire à M. Gédéon Desilots, du moment qu'il s'affirmait à visage découvert en qualité de journaliste laïque et responsable de ce qui s'écrit dans son journal.

Veuillez donc, Monsieur le Chanoine et cher ancien Aumônier, faire de ces simples mots l'usage qui pourra vous convenir. J'ignore si vous aurez le crédit de les confier au "Nouveau-Monde," mais comme vous appartenez trop, de votre personne, à l'ancienne petite armée du St. Père et que je vous ai écrit dans le temps trop de lettres officielles sous la dictée du Général Kanzler, je ne saurais me dispenser, en vous écrivant aujourd'hui de mon propre chef, du soin officieux de m'appuyer sur la "franchise" du "Franc-Parleur" et de lui communiquer cette lettre, afin que dans le plus prochain numéro de cette "utile" publication, la situation entre nous ressorte pour ce qu'elle est, c'est-à-dire inaltérable.

Je suis, avec les sentiments d'une bien respectueuse camaraderie,

Monsieur le Chanoine et cher ancien Aumônier,

Votre très humble et très dévoué serviteur

PAUL DE MALIJAY.

Montréal 29 Février 1872.

### 2e LETTRE.

A Mr. le Rédacteur en chef du "Nouveau-Monde"

Monsieur le Rédacteur en chef,

Je n'ai nulle intention d'interrompre le moins du monde le travail que vous martelle Mr. "David" \*\*\* et je ne veux en rien déranger son échafaudage forgé contre mes "notes chrétiennes," mais j'espère que, comme journal catholique, le "Nouveau-Monde" ne refusera pas à un catholique la permission de formuler la petite déclaration catholique suivante :

1o Dès mon 2e article sur cette question de l'Indépendance Américaine, j'ai reçu comme mon honorable contradicteur, les encouragements de Sa Grandeur l'Evêque de Montréal à continuer cette étude. Sa Grandeur a daigné me dire qu'Elle suivrait le débat afin qu'il ne s'égaré pas dans des voies contraires à la doctrine de l'Eglise Romaine.

2o Je n'ai rien publié dans le "Nouveau-Monde" qui n'ait passé d'avance sous les yeux de Mr. le censeur ecclésiastique du Journal, ce qui était pour moi une garantie bien rassurante d'orthodoxie.

A cet effet, et pour prévenir les interprétations qui pourraient être suscitées dans le public contre mes sentiments de catholique, je me fais un devoir de conscience de transcrire ici la profession de foi que j'ai déjà adressée et lue personnellement à Monseigneur l'Evêque de Montréal, quand Sa Grandeur a daigné me permettre de l'entretenir sur la discussion pendante.

"Si, dans cet écrit qui touche à des points de doctrine nombreux, difficiles et parfois inexplorés, je me suis écarté de la vérité, je prie Dieu de me le pardonner, notre Sainte Mère l'Eglise de m'en reprendre par la sainte hiérarchie de l'autorité épiscopale liée à son infaillible représentant sur la terre, et je réproûve, désavoue et retracte tout ce que j'aurais écrit et pourrais involontairement écrire dans la suite, de contraire à ces suprêmes jugements de la Foi et des mœurs".

Veuillez agréer,

A. FEGIN.

Montréal 27 Février 1872.

### 3e LETTRE.

A Monsieur le Rédacteur en chef du "Nouveau-Monde."

M. le Rédacteur en chef,

Une simple question si c'est une effet de votre bonté, et pour éclairer nos esprits sur la question de droit chrétien que vous traitez dans votre journal et qui peut se rattacher d'une manière toute particulière autant qu'imprévue à l'avenir de votre pays.

Pendant "qu'un de vos lecteurs" se disant revêtu d'un caractère sacré, appelle avec tant d'insistance à l'appui de ses affirmations la mission qu'il aurait reçue des personnages les plus éminents de notre ville pour attaquer, sous le voile de l'anonyme, la nationalité de nos voisins, pendant qu'il essaye de nous démontrer que cette indépendance a été un crime politique, un événement illégitime que toute honnête conscience doit amèrement déplorer, comment se fait-il que vous publiiez dans le même numéro du 27 Février les paroles ci-dessous, si simples, si historiques, si consolantes et si lumineuses?

"On sait que les colonies de la Nouvelle-Angleterre furent en partie fondées par des puritains émigrés qui apportèrent en Amérique leur fanatisme et leur haine de l'Eglise Catholique. Dans plusieurs provinces les catholiques furent proscrits ; les emplois publics leur furent interdits, et ce régime odieux s'est perpétué jusqu'à nos jours dans l'un des Etats-Unis."

"A l'issue de la guerre de l'Indépendance en 1783." les Catholiques demandèrent au St.-Siège un évêque ne relevant que de Rome."

"Cette prière fut exaucée et le Père John Carroll nommé Evêque en 1784. L'année suivante le clergé américain se composait d'un prélat, de quinze à vingt prêtres administrant 150,000 Catholiques."

"Dès que l'Eglise fut constituée," ses progrès devinrent rapides" etc.

Ne ressort-il pas de ce modeste et intéressant travail sur le "Catholicisme aux Etats-Unis," qui ne reflète en aucune manière l'inévitable animation d'une polémique. 1. Que l'Eglise Catholique était soumise à "d'odieuses" entraves, à de "tyranniques" persécutions sous le "régime" de l'Angleterre? 2. Que c'est à la séparation des colonies américaines d'avec leur métropole que l'Eglise Catholique doit le bienfait "d'avoir pu se constituer aux Etats-Unis." 3. Que le "St-Siège" a reçu les plus filiales consolations et une grande latitude à son action civilisatrice sur ce continent, par le fait de cette indépendance de la République voisine.

Mais alors cette "Déclaration d'Indépendance" ne serait donc pas un si grand meschef, un attentat si criminel, une atrocité si noire ; Alors, pourquoi l'Ultramontanisme sincère mais étroit, intentionnel mais incharitable "d'Un de vos lecteurs" se voile-t-il la face en parlant de cette indépendance? Pourquoi s'appelle-t-il David l'oint du Seigneur, puisqu'il combat..... contre la vérité? Pourquoi met-il dans sa fronde des "pierres de belle eau" pour les jeter gauchement à la tête des Catholiques qui défendent de bonne foi, de bon cœur et de bon sens, une page de l'histoire si féconde en conquêtes catholiques? Pourquoi prend-il la "Croix" et la bannière pour aboutir par ignorance sans doute, à narguer le jugement des souverains pontifes qui se sont empressés d'exaucer les prières que ces "révoltés américains" leur adressaient en faveur de la Religion, prières à la manifestation desquelles, le pouvoir Royal Britannique mettait de si catégoriques empêchements? Pourquoi veut-il faire absolument considérer comme des monstres sociaux et des Philistins nos frères en Jésus-Christ se séparant de l'autorité d'un Royaume "fanatisé de haines" contre l'Eglise? Pouvons-nous catholiquement—logiquement, (tant pis pour les adverbés,) nous persuader à nous-mêmes, que toutes ces tendances vers l'Unité de Foi signalées par votre article sur le "Catholicisme aux Etats-Unis," ne puissent-être que le résultat, le fruit, le produit, la floraison, l'épanouissement d'un crime abominable? Enfin à qui nos esprits simples et dégagés de toute offuscation étrangère au débat, doivent-ils accorder le plus de créance, ou à la statistique que vous donnez des merveilleux progrès du catholicisme chez nos voisins, avec l'indication précise "des causes directes d'où ce progrès procède," d'après l'auteur de cette statistique, ou à la tonace personnalité "d'Une" opinion évidemment malveillante envers la République Américaine, et de plus, animée vis-à-vis du Canada d'une incroyable poltronnerie sur des prétendus dangers que court notre pays à connaître la vérité vraie en ce qui touche ses droits et sa mission?

L'insertion ou la non-insertion, dans vos colonnes, de cette humble demande, que vous adressez "Un autre de vos lecteurs," indiquera peut-être aux catholiques canadiens l'opinion du "Nouveau-Monde," en cette délicate matière.

Veuillez agréer etc.

UN AUTRE DE VOS LECTEURS.

Montréal le 28 Février 1872.

On lit dans la "Minerve" de la semaine dernière sous la rubrique "Actualités."

"MM. le Dr. Fortin, M. P., L. N. Duvernay et le Capt. J. B. Labelle sont partis hier pour Washington, dans le but de recueillir des délibérations du Congrès sur le traité de Washington, les meilleures informations."

En vérité, le XIX siècle est aux merveilles.

Le Capt. Fortin! le Capt. Labelle et le Major Duvernay! Trinité martiale de terre et de mer! Le "Times" de Londres, la "Tribune" de New-York n'auront plus désormais qu'à se taire. Les "meilleures informations" sur le Traité de Washington nous viendront de voie directe, train rapide, des écrits de M. Duvernay et de J. B. Labelle.—Le Capt. Fortin s'occupera exclusivement de la question des Pêcheries, à cause de ses accointances nombreuses et distinguées au pays des huitres, maquereaux et des morues.

Que les nations retiennent leur souffle!

Que l'Angleterre et les Etats-Unis, en particulier, suspendent l'échange de leurs notes diplomatiques!

Dans quelques jours nous aurons sous les yeux les "meilleures informations" sur le traité de Washington, et les opinions raisonnées de diplomates éminents. Un major et deux capitaines! Un capitaine d'eau douce! Un capitaine d'eau salée! Un major de l'armée de terre! La terre et les eaux seront dignement représentées. Que le monde entier se tienne l'œil au guet, l'oreille aux écoutes! Le grand problème sera bientôt expliqué, résolu.

En vérité, en vérité, "La Minerve" se surpasse; sa grande âme s'est émue, elle s'élançe à la rescousse des peuples tremblant la fièvre de la peur. C'est bien cela, c'est très bien!

UN LECTEUR DE PROTOCOLES.

### Correspondance.

Montréal 4 Mars 1872

Mr. le Rédacteur,

Le "Nouveau-Monde" du premier courant, me causait l'agréable surprise de lire en toutes lettres, une protestation simple et naïve d'un bon maire de campagne, rédigée avec l'aplomb que donne une position officielle.

Le "Franc-Parleur" disait-il, l'avait maltraité, et comme ce journal ne l'avait pas nommé, il était bon que le public sut une fois pour tout, qui portait cette écharpe municipale tant enviée par les contribuables.

Si le style est l'homme, je vous avouerai, que Mr. le Maire de Terrebonne doit avoir une triste binetto.

J'ai lu en entier ce qu'il appelle une "correspondance," ou ce qu'il conviendrait mieux de nommer un règlement municipal, car les armes seules de la Corporation y man-

quent ; et jamais de ma vie je n'ai vu un homme commettre autant de faux.

Faux par ici, faux par là, il en pleut, c'est un véritable orage.

La moitié de ces faux peut conduire son auteur au Banc Criminel.

Heureusement que ceux de monsieur le Maire de Terrebonne, ne sont pas entachés du degré de culpabilité voulu, et nous pouvons sans crainte pour sa personne, sans danger pour sa réputation, en causer ici publiquement.

Ramassons donc ces faux, ou si vous l'aimez mieux ces faux, car ce personnage officiel doit être un terrible faucheur au sein de la population qu'il commande.

Vous dites monsieur le maire : 1o Qu'il est faux que vous soyez resté en embuscade sur le pont l'Isle Jésus pour arrêter le convoi funèbre.

Le "Franc-Parleur" vous aurait donc donné une qualité que vous ne possédez pas ; la bravoure, surtout cette bravoure qui vous faisait envisager le fléau de la picotte. Les journalistes n'ont pourtant l'habitude d'être aussi généreux et j'accorde de suite une bonne note à votre journal.

2o Qu'il est faux que vous ayiez ordonné au conducteur du chariot funèbre de retourner sur ses pas.

3o Qu'il est faux que vous ayiez déclaré au conducteur, que la Corporation de Terrebonne s'opposait à l'entrée du corps dans ses limites.

Voici deux faux qui ne blesseront personne, et qui ont dû écouler un trouble infini à son auteur.

Vous avez tort, monsieur le Maire, de souffler ainsi à perte d'haleine.

Si vous n'étiez pas sur le pont faisant sentinelle, et tout le monde aujourd'hui vous croit, pourquoi venir nous annoncer, que vous n'avez eu aucune conversation, donné aucun ordre au conducteur ?

Vraiment on serait tenté de penser en voyant la persistance de vos négations, que vous semblez éviter une affirmation ; et que tous ces faux pourraient bien au besoin ne recouvrir que des faussetés.

4o Qu'il est faux que la Corporation se soit occupée de la chose.

Ceci est plus grave et exige à notre sens, une dénégation plus complète que la vôtre. A la vérité il est difficile de présumer que quelques habitants de Terrebonne aient eu l'audace de retenir à l'entrée de leur village, et ce de leur propre chef, pendant trois longues heures, un convoi funèbre, surtout quand le maire et un conseiller étaient des amis reconnus de la famille de la défunte.

M. le maire, il nous faudra d'autres explications à ce sujet, car le public ne les trouve pas satisfaisantes.

5o. Qu'il est faux qu'il ait refusé au curé le droit d'entrer le corps dans l'Eglise Paroissiale, et ordonné au bedeau d'en cadenasser les portes, et défendu à ce dernier de sonner la cloche.

Pour le coup, vous vous seriez arrogé un droit que personne ne vous reconnaît, et nous vous savons trop bon catholique, pour empiéter ainsi sur les libertés de l'Eglise.

Un ami de la famille, dites-vous en terminant, et c'est là le bouquet, acquiescé à l'ordre de choses suivi en cette circonstance.

Comme c'est la partie la plus malicieuse de votre correspondance, nous terminerons par là.

Les lecteurs du "Nouveau-Monde" ont pu croire, pendant un instant que vous étiez "innocent," ils n'avaient peut-être pas tort.

Toutefois dans votre intérêt nous allons vous demander une faveur, elle nous est due, car nous vous avons fait assez de bien pour que vous ne l'oubliez de sitôt.

Un peu de franchise, M. le Maire, de cette bonne franchise campagnarde qui vous met à nu le cœur et la conscience d'un homme.

Dites-nous carrément et sans arrière pensée, votre conversation avec cet ami de la famille ; donnez-en les particularités, et affirmez, si vous en êtes capable, que vous ne lui avez pas annoncé que le Comité de Santé ou le Conseil en avait décidé ainsi, et alors nous vous pardonnerons votre bévue.

Remarquez cependant que vous n'êtes pas obligé de vous incriminer, car la loi anglaise vous protège.

Ce sera là votre sauvegarde et votre retraite.

Adieu, M. le maire, soignez la picotte que vient de vous donner le "Franc-Parleur." Le vaccin est de première qualité, et ne craignez pas les effets de la fièvre cérébrale, car elle n'est pas contagieuse.

Tout au plus, quelques uns de vos collègues dans le Conseil en seraient-ils atteints.

Votre obéissant serviteur,

BON SENS.

P. S. M. le Maire voudrait-il aussi nous dire, sa réponse au télégramme envoyé à son adresse par le Procureur Général et le membre pour Terrebonne ?

## Le Sport.

### ZEMES COURSES ANNUELLES DU CLUB DE RAQUETTES "MAPLE LEAF."

La réunion qui a eu le plus de succès cet hiver a eu lieu samedi dernier aux courses du "Maple Leaf."

Les entrées étaient nombreuses et presque tous les coureurs partirent, le temps était froid, ce qui fit diminuer le nombre des spectateurs. Une bande de jeunes garçons encombraient la piste, surtout près des tribunes, et les coureurs avaient toutes les misères du monde à se rendre au poteau.

Le temps qui a été fait est le meilleur de cette année et compare favorablement avec le meilleur des vieux jours. La première course sur le programme,

2 milles,

pour les membres du Club seulement commença vers 2½ heures. Huit se présentèrent. A. McDonald, Beatty, J. Walker, J. C. Bowden, J. Armstrong, J. Cochrane, W. Cullens, H. Short.

Nous devons féliciter le Club pour cette preuve de vitalité, c'est un bon signe et augure bien pour l'avenir, car à part celui-ci, tous les autres Clubs n'ont pu fournir cette année que deux ou trois coureurs pour la course du Club et presque toujours il est arrivé qu'un seul a fini la course.

L'année dernière ce même Club a fourni onze entrées et tous partirent. Les huit de cette année sont aussi tous partis.

Au signal donné, le départ eut lieu avec un pâle-mêle impossible, mais après le premier coin, Bowden avait le devant suivi de près par Cullens qui le passa vers la moitié du premier tour, Walker troisième et les autres clopin clopant.

Ils passèrent dans cet ordre devant les tribunes et il n'y eut rien de bien remarquable jusqu'au troisième tour ou dès ce moment la lutte commença tout de bon.

Walker, fatigué de toujours suivre et voulant à tout prix conduire les autres, fit un effort et réussit à occuper la première place. Cullens, ne voulant pas rester en arrière, augmenta le pas et passant Bowden prit le numéro deux.

La distance commençait à éprouver la force des autres, car peu à peu ils se retirèrent complètement, laissant le champ libre aux trois rivaux.

Le quatrième tour fut accompli avec Walker encore premier, Cullens tout prêt et Bowden à quelque distance. Après le cinquième, ce fut un effort continu entre Walker et Cullens pour la première place, Cullens poussant et heurtant Walker quelquefois, Bowden courant très-bien et se rapprochant toujours des deux premiers lorsqu'ils arrivaient au dernier coin au haut du chemin droit, mais perdant toujours du terrain aussitôt que les autres tournaient le premier coin pour un autre tour.

Lorsque les coureurs entrèrent dans le dernier quartier l'animation des spectateurs était à son comble, chacun criait, riait, gesticulait à qui mieux mieux.

Les uns encourageaient Walker et les autres Cullens.

Après avoir tourné le second coin, Cullens heurta violemment Walker et failli le faire tomber, ce qui fit crier "foul, foul"; mais Cullens persista dans la première place, Walker le laissa faire et se contenta de le talonner afin de le pousser à aller plus vite.

Lorsqu'ils arrivèrent au haut du chemin droit, à cent verges des tribunes, la piste fut encombrée par une multitude en délire et malgré les cris et les supplications des Juges, il n'y eut pas moyen de les faire partir.

Enfin, enfin, le pas augmente, il devient brûlant, chacun des coureurs met toute sa force en jeu, et Walker parvient à passer Cullens, arrivant premier par quelques verges au milieu des cris et des hurrahs de la foule. Bowden un bon troisième.

Il y a bien longtemps que nous avons vu une aussi belle course, et certes elle fut chaudement contestée.

Cullens a dû pratiquer énormément durant la semaine pour se mettre en état de faire une aussi bonne exécution. Temps de la course—13,07.

Par quartiers.—1,20; 3,05½ pour le demi-mille; ¾ mille en 4,44 faisant 6,25 pour le mille; 8,07; 9,53; 11,35; 13,07. Ce temps est le meilleur qui ait été fait cet hiver. Cette course a été gagnée l'année dernière par James Armstrong en 13,17½.

Les membres de ce Club doivent être fiers de leur succès, car si l'on considère qu'ils sont tous bien jeunes—18 ans en moyenne—on doit être surpris qu'ils aient pu réussir si bien en aussi peu de temps.

#### 100 VERGES—A EPREUVES.

Rien de bien important, Ermatinger gagnant facilement les deux épreuves en 11 et 17 secondes.

Foy troisième dans la première épreuve et second dans la deuxième; Bowie précisément le contraire.

La troisième course était ouverte aux petits garçons de onze ans qui n'ont jamais gagné de courses. Plus de quatorze se mirent en ligne, deux ou trois grands, certainement âgés de plus de treize ans, n'ayant pas honte de venir disputer le prix.

Après beaucoup de difficulté, les Juges réussirent à les faire partir. Ils avaient à peine tourné le premier coin que deux ou trois s'embarassant dans leurs raquettes tombèrent, les autres sautèrent par-dessus tout en se culbutant et en faisant encore tomber d'autres et les spectateurs de se tordre de rire.

Le jeune Murray qui était le premier était déjà à cinquante verges en avant, lorsque un cadet plus actif que les autres se jeta à côté de la piste, évita tous les obstacles et se mit immédiatement à la poursuite de Murray, mais ne put jamais raccourcir la distance qui le séparait de son rival.

Murray premier et ce jeune cadet, Grant, second.

Pas de temps.

#### ½ MILLE.

seconde course ouverte seulement aux membres du Club. Sept ou huit se dépouillèrent pour le combat. La course eut lieu entre Cullens et Murphy, les uns trainant à l'arrière et les autres se retirant après le premier tour. Cullens partit avec le devant et le conserva tout le premier tour, Murphy montant graduellement. Au second ce fut encore un effort continu entre les deux émules. Murphy cependant réussit à occuper la première place.

A cinquante verges des tribunes, Cullens, qui était tout prêt de Murphy, fit un effort et gagnant pouce par pouce arriva premier selon les uns et exæquo selon les autres.

Il fallut attendre la décision des Juges, dont l'opinion était divisée, M. Stevenson réclamant la course pour Cullens et MM. Maltby et Hughes déclarant les coureurs exæquo.

La raison du plus fort étant toujours la meilleure, la décision fut donnée dans le dernier sens, et pour décider qui remporterait le prix, les deux rivaux convinrent de courir ¼ de mille immédiatement. A cette distance il était certain que Murphy aurait la course et c'est ce qui arriva.

Temps, Murphy.—1.20; Cullen.—1.25. Le temps du demi-mille fut 2.55, le meilleur temps cet hiver.

#### UN MILE, OUVERT

Lorsque les spectateurs virent Boyle et Roy se mettre en lice, ils s'attendirent à une "course" et en effet leur attente ne fut pas trompée.

Chacun attendait le signal avec impatience et à peine était-il donné que les deux concurrents sautaient en avant l'un et l'autre faisant un effort pour avoir le devant, mais Boyle qui avait le dedans réussit à le prendre au premier coin.

La tactique de Boyle était d'aller très-vite dans les deux premiers tours afin de fatiguer son adversaire et le jeter sur le carreau, mais ce projet n'eut pas de succès. Roy emboîtait le pas derrière Boyle et le laissa courir ainsi les trois premiers tours; au quatrième il fit son effort et passa facilement, puis courant à sa façon il augmenta sa vitesse et arriva vainqueur plus de 80 verges en avant de Boyle qui fut distancé. Temps—5.57, encore le plus vite.

Par quartiers—1.20; 132 faisant 2.52 pour le ½ mille, ce qui est très bon; ¾ mille en 4.30 et le mille en 5.57.

#### 100 VERGES, A EPREUVES,

pour les membres du Club seulement. Dix ou douze se mirent en ligne. Les deux épreuves furent prises consécutivement par Summerhayes en 17 et 20 secondes.

**¼ MILLE, A EPREUVES**

fut encore gagné par Roy, opposé seulement par Newall. Ce dernier prit le devant au départ et avait l'air d'arriver premier lorsque vers quinze verges des tribunes, Roy qui l'avait talonné jusque-là parvint à le devancer, arrivant premier. Temps—1.15.

La seconde épreuve fut une répétition de la première, Roy gagnant encore en 1.22.

La dernière course était d'un ½ mille pour les novices. Cinq ou six entrèrent, le devant fut pris par Hodston qui le conserva tout le temps, mais fut rudement poussé par Murphy qui arriva un bon second. 2.58 pour la course. Ce temps est très excellent pour des novices.

Comme nous l'avons dit plus haut, les courses de ce Club sont celles qui ont eu le plus de succès cette année.

La piste était en très bon état, ce qui probablement est une des causes que le temps a été si bon.

Nous avons été heureux de voir que le signal du départ était donné par le pistolet et la conséquence est qu'il n'y eut pas de faux départs.

Nous avons oublié de mentionner dans notre rapport des courses de "l'Alexandra" que le pistolet y a été aussi employé pour le départ.

Nous espérons qu'avant la fin de la saison, on prendra les moyens d'amener une course de deux milles entre Roy et Boyle afin de savoir quel est le meilleur homme.

Mercredi dernier au soir, 28 Février, a été jouée à Brooklynn, New-York, une partie de billard entre J. G. Bennett de Toronto et Frank Dion, le jeune frère de Joseph et de Cyrille.

Nos lecteurs se rappellent que vu son départ pour les Etats-Unis, Dion avait dû abandonner le titre de champion du Canada, lequel titre était alors passé à Bennett. Mais il paraît que cette solution ne plut pas à Bennett, car il proposa immédiatement à Dion de jouer afin de décider de la supériorité.

Dion accepta et Bennett s'est mis en route samedi 24 Février, pour New-York où les paris étaient de 3 contre 2 pour Dion.

Au moment où nous mettons sous presse nous apprenons avec regret que la victoire est restée à Bennett.

Frank Dion s'est trouvé 90 points en arrière de son rival. Bennett 1500—Dion 1410.

Lundi dernier au soir, 26 Février, le Club de Raquettes "Canada" a donné un second steeple-chase sur la montagne pour un prix présenté au Club par Mr. Harper, le bijoutier. La course fut gagnée par Albert Nelson, L. J. Moir second, Ostel troisième, A. Stevenson quatrième, et Auguste Galarneau cinquième.

La piste, abandonnée depuis quelque temps, était en très mauvais état et éprouva sérieusement la force et le courage des coureurs qui néanmoins fournirent une bonne course.

Nous regrettons que nos confrères de la presse anglaise n'aient pas donné plus de détails concernant le prix qui a été présenté au Club par M. Harper.

L'épingle ou l'épinglette est d'un travail magnifique, les proportions sont rigoureusement bien gardées et annoncent chez l'auteur un ouvrier de talent.

L'épingle a été montrée à un autre bijoutier distingué de cette ville et après l'avoir soigneusement examiné, l'a dé-

clarée avoir été importée, et cependant elle a été faite à Montréal. L'épingle vaut quinze à \$20.

C'est un honneur pour Mr. Harper "and a credit to Montreal."

D'après un télégramme venu de New-York, le fameux équipage "St. Jean" du Nouveau-Brunswick, a lancé un défi à l'univers et principalement aux équipages américains et anglais pour une course de six milles aller et retour, pour 1,000 ou \$2,000.

La partie de billard pour le titre de champion du Canada, entre J. G. Bennett de Toronto, le champion actuel et W. Jakes de Cobourg, est fixée au mercredi soir, 20 Mars.

La partie aura lieu à Montréal chez Chadwick.

**Elections Municipales.****QUARTIER EST.**

Rolland.....	142
Roy .....	1
Majorité pour Rolland. ....	141

**QUARTIER ST. ANNE.**

McCambridge.....	139
Clendenning. ....	000
Majorité pour McCambridge.....	139

**QUARTIER ST. ANTOINE.**

Kay.....	366
Valois.....	61
Majorité pour Kay.....	305

**QUARTIER ST. LAURENT.**

Kennedy.....	885
Howley.....	868
Majorité pour Kennedy.....	17

**QUARTIER STE. MARIE.**

Munro.....	832
Crevier.....	818
Majorité pour Munro.....	14

**QUARTIER ST. LOUIS.**

Brunet.....	887
Homier.....	143
Majorité pour Brunet.....	744

QUARTIER ST. JACQUES.

Grenier.....	935
Contant.....	248
<hr/>	
Majorité pour Grenier.....	587

**DECES.**

En cette ville, le 25 Février courant, à l'âge de 26 mois, Marie Rose-de-Lima-Fabiola, enfant de M. Adolphe Guimet, rédacteur-proprétaire de ce journal.

EST ACTUELLEMENT EN VENTE

**L'INTERMEDE**

DE

**"LA COMEDIE INFERNALE"**

AU

**No. 9, Rue Ste. Thérèse,**

Les libraires des villes et des campagnes pourront s'en procurer en s'adressant à ce bureau.

PRIX DE CHAQUE EXEMPLAIRE :

En gros.....	25 cts. ou \$3.60cts. la doz.
En détail.....	30 cts.

Les frais de post seront à la charge de l'acheteur.

PROVINCE DE QUEBEC } COUR SUPERIEURE,  
 District de Montréal } Acte de Faillite de 1869  
 No. 985 }  
 In Re JAMES McCARTHY

Le vingt septième jour de Mars prochain le Soussigné fera application à la dite Cour pour obtenir sa décharge sous le dit acte.

JAMES McCARTHY,  
 Par son procureur,  
*ad litem*  
 J. J. CARRAN.

Montréal, 15 Février 1872.

PROVINCE DE QUEBEC } DANS LA COUR SUPERIEUR  
 District de Montréal }  
 No. 532 }

DAME CELINA DAIGNAU de la paroisse de Chambly, District de Montréal, épouse commune en biens de Louis Patenaude cultivateur du même lieu et dûment autorisée à ester en Justice par autorisation judiciaire pour les fins de la présente action,

Demanderesse,

Le dit LOUIS PATENAUDE,

Défendeur

Une action en séparation de biens a été intenté ce jour par la Demanderesse contre le Défendeur.

LUCIEN HUOT,  
 Procureur de la Demanderesse.

Montréal, 2 Février 1872.

d-23

**NOUVEL**

**ATELIER TYPOGRAPHIQUE!**

AU

**NO. 9, RUE STE. THERESE.**

—:O:—

Nous avertissons nos lecteurs ainsi que le public en général que nous avons établi un Atelier de Typographie à l'adresse ci-haut mentionnée, où nous pourrons exécuter toute espèce d'ouvrages aux prix les plus réduits et sous le plus court délai.

LE FONDS DE NOTRE ATELIER ETANT FOURNI

QUE DE

**CARACTERES NEUFS**

Nous assurons les patrons que l'ouvrage qui nous sera confié, possédera tout le fini que l'on peut désirer dans ce genre d'industrie.

**LES IMPRESSIONS DONT ON SE CHARGE**

CONSISTENT EN

**PLACARDS,**

**FACTUMS,**

**LIVRES,**

**CIRCULAIRES,**

**Cartes Funéraires,**

**CARTES DE VISITES**

&c., &c.

**UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.**

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869

Dans l'affaire de J. B. Resther, Entrepreneur et commerçant de la Cité de Montréal, tant en son propre et privé nom que comme ayant fait affaires en société avec Ignace Resther sous les noms et raisons de Resther & fils.

Failli.

Le soussigné, L. Jos. Lajoie, de la Cité et du District de Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire.

Les Créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent notifiés de se réunir à mon Bureau, No. 43, Rue St. François-Xavier, en la Cité de Montréal, Mercredi le sixième jour de Mars prochain à 11 A. M. pour l'examen du Failli et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale

L. JOS. LAJOIE,  
 Syndic.

Montréal, 10 Février 1872

LE CHEMIN DE FER  
**LE GRAND TRONC**  
DU CANADA

1871 - ARRANGEMENTS D'HIVER - 1872

NOUVEAUX CHARS

POUR

**TOUS LES TRAINS EXPRESS**

Les trains partiront maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST.

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et tous les points de l'ouest à..... 8.00 A. M.  
Expres de nuit do do .... 8.08 P. M.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les situations intermédiaires..... 7.00 A. M.  
Express pour Boston via Vermont Central..... 9.00 A. M.  
Express pour New-York et Boston via Vermont Central..... 3.30 P. M.  
Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en connexion avec les Trains de Stanstead, Shefford et Chambly et en jonction avec le Chemin de Fer des Cantons du Sud-Mst et avec les Steamers du Lac Champlain ..... 3.00 P. M.  
Train de la Malle pour Island Pond et les stations intermédiaires.... 2.00 P. M.  
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les provinces d'en Bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe Upton, Acton, Richmond, Sherbrooke Lennoxville, Compton, Coaticooke et Nortor. Mills, seulement à..... 10.30. P. M.

Il y aura des Chars Dortoirs Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures données.

Les steamers *Carlotta* ou *Chase* laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les samedis après-midi, à 4.00 heures. Le confort est excellent pour les passagers et le fret.

La Compagnie Internationale des Steamers, faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laisse Portland tous les Lundi et Jeudi à 6.00 heures p.m., pour St. Jean, N. B., etc., etc.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations sur l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au bureau No. 39 Grande Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES  
Directeur-Gérant

Montréal, 8 nov. 1871.-52

**C. — C. — C.**  
CELEBRE  
**Cordial Carminatif**

Pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Convulsions, perte de sommeil, et toutes maladies nerveuses auxquelles les enfants sont sujets.

PRIX : 25 CENTS LA BOUTEILLE.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

DEVINS & BOLTON

Salle d'Apothicairerie, Montreal.

**HUILE**

DE

**FOIE DE MORUE**

A

**L'HYPHOSPHATE DE CHAUX**



Prix 50c et \$1 la bouteille.

Dans cette préparation, il n'y entre que la meilleure huile de foie de morue.

Son gout est doux et elle a la consistance de la crème.

Elle n'a ni l'odeur, ni le goût de l'huile.

L'estomac le plus délicat peut la garder.

Préparé seulement p

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montreal.

A vendre chez tous les Pharmaciens.

**Alcoolature d'Arnica**

des RR. PP. Trappistes du Monastère de Notre-Dame des Neiges, est employée à l'usage externe et interne, avec une immense supériorité sur toutes les préparations de ce genre.

Prix : 80 cts. le flocon.

Agents pour le Canada :

DEVINS & BOLTON,

Salle d'Apothicairerie, Montréal.

LES CELEBRES

**PASTILLES A VERS**

DE

**DEVINS**

Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents, sont à vendre chez tous les Pharmaciens et principaux marchands de la campagne.

Prix : 25 cents a boîte.

DEVINS & BOLTON,

Pharmacien en Gros,

SALLE D'APOTHIKAIRERIE

MONTREAL.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES.

**H. BELIVEAU**

IMPORTATEUR DE

**FERRONNERIES**

ET FABRICANT DE

**FERBLANTERIES**

Enseigne de l'Egonine et du Cadenas

193 ET 195, RUE SAINT-PAUL

MONTREAL

Assortiment complet d'Huiles, Térébenthine, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes grandeurs, Vernis, etc.

Aussi : Poêles doubles à 1 ou 2 fourneaux, Poêles de Cuisine à Charbon et à Bois, de Fantaisie et autres.

**C. A. PARENT,**

NOTAIRE,

No. 43, RUE SAINT-VINCENT,

RESIDENCE :

376, RUE ST-JOSEPH

Montréal, 28 Septembre 1871.

**"Le Franc-Parleur"**

Publié tous les Jeudis, à Montréal Canada,

A SES

**ATELIERS TYPOGRAPHIQUES**

No. 9 RUE STE. THERÈSE,

ANCIEN ETABLISSEMENT DU "PAYS"

ABONNEMENT :

Canada, \$2.00 par année, payable semi-annuellement.

États-Unis, \$2.50 par année, payable d'avance. Par numéro, 5 Centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

Envoi par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES :

8 centins la ligne, 1ère insertion

2 " " 2ème "

FRAIS DE POSTE—ATTENTION!

Les frais de poste sur les publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Le manque d'attention à ce détail entraînerait une dépense de deux centins qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Toutes lettres non-affranchies seront invariablement refusées.

Les journaux qui seront échangées ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du journal, devront être adressés au FRANC-PARLEUR, No. 9, rue Ste. Thérèse, Montréal.

Le FRANC-PARLEUR formera à la fin de l'année un volume de 624 pages, grand in-quarto.

Toute personne qui nous fournira 5 abonnements, aura droit à la réception gratis du FRANC-PARLEUR, pendant un an.

A l'atelier du FRANC-PARLEUR, on se charge de toutes espèces d'ouvrages d'Imprimerie dans les derniers goûts, (cet atelier étant monté avec un matériel tout neuf à des prix défiant toute compétition.